

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 mai 2018

LOGEMENT AMÉNAGEMENT ET NUMÉRIQUE - (N° 846)

Rejeté

AMENDEMENT**N ° CE2088**

présenté par

M. Prud'homme, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud,
M. Larive, M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Quatennens, M. Ratenon,
Mme Ressiguier, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

ARTICLE 19

Après l'alinéa 1, insérer l'alinéa suivant :

« Dans ce cadre, les mesures prises visent à faciliter les constructions faites de matériaux alternatifs, intégrant notamment un impact écologique moindre du fait de leur cycle de vie économique en émissions de gaz à effet de serre. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le béton est un véritable désastre écologique en termes de CO₂. À l'échelle mondiale, le secteur de la construction est responsable d'environ 10 % des émissions de gaz à effet de serre. À lui seul, le béton est responsable de près de 52 % des émissions du secteur du Bâtiment.

Encourager le développement de la filière bois est une nécessité. Mais pensons également aux matériaux alternatifs tels que la paille. Par exemple, en France, 500 bâtiments en paille se construisent chaque année. Contrairement aux idées reçues, c'est un matériau solide, qui résiste au feu, très bon isolant et écologique de surcroît. Autre exemple, en Allemagne, l'institut Fraunhofer a mis au point un carrelage organique à base d'huile de lin, de fibres naturelles et de cérite – issu de diatomées fossilisées, une classe de micro-algues brunes. Sa fabrication est peu gourmande en ressources et en énergie. Enfin, avec 75 000 hectares, la France est le premier producteur de lin dans le monde. Une ressource locale à laquelle se sont intéressés le laboratoire de recherche de l'ESITC Caen et l'entreprise du bâtiment CMEG, qui en ont développé un béton, à partir de ses fibres : le Btonlin.

Ces matériaux s'inscrivent dans une logique d'économie soutenable, de réemploi et de valorisation d'éléments naturels qui va dans le sens des objectifs de réduction des émissions de GES. Ils ont des qualités multiples : résistance, durabilité, respect de l'environnement et économie en ressources, en énergie, et en coût. Ils doivent donc être développés.